

Évaluation du dispositif langagier dans le canton de Fribourg

Mandatée par le Bureau de l'intégration des migrant·e·s et de la prévention du racisme (IMR) et le Service de l'action sociale (SASoc), réalisée par l'Institut de plurilinguisme (IDP)

Lieu : Fribourg

Date : Janvier 2021

Auteur·e·s : Dr. Santi Guerrero Calle, Prof. Dr. Thomas Studer

*Extrait du rapport final
(résumé, conclusions)*

Résumé

Mandaté par le Bureau de l'intégration des migrant-e-s et la prévention du racisme (IMR) et le Service de l'action sociale (SASoc), l'Institut de plurilinguisme (IDP) a réalisé une évaluation des cours de langues proposés dans le canton de Fribourg, qu'il présente dans ce rapport. S'appuyant sur des méthodes qualitatives et quantitatives, le projet poursuivait deux sous-objectifs : le premier consistait à évaluer dans quelle mesure les prestataires de projets ont atteint les objectifs fixés par le second programme cantonal d'intégration pour les cours de langue (sous-objectif 1), le second était d'identifier les défis auxquels ces prestataires sont confrontés, et, à partir de cela, de formuler des possibilités d'optimisation pertinentes (sous-objectif 2).

La première partie du projet (sous-objectif 1), se base sur une analyse documentaire et montre que si les objectifs fixés sont atteints à bien des égards, l'offre de cours de langue en particulier demande à être consolidée et élargie par le biais, par exemple, de l'introduction de cours de langue de niveau B1 à bas seuil ou la diversification de l'offre de cours intensifs.

La deuxième partie de ce projet (sous-objectif 2) a consisté en un questionnaire et un atelier, tous deux réalisés en ligne. Au total, elle a rassemblé 25 personnes issues de 15 organisations différentes pour le questionnaire et, pour l'atelier, 14 personnes représentant 14 organisations. Il ressort clairement de ces travaux que l'assurance qualité et le développement de labels sont un des grands défis à relever. Une mesure d'optimisation pourrait consister à proposer des incitations (financières) aux prestataires de cours afin de les encourager à davantage mettre l'accent sur le développement de standards de qualité (par exemple, des standards minimaux).

4. Conclusions et recommandations

Les résultats de l'analyse documentaire, qui se trouvent synthétisés et interprétés dans ce chapitre, sont combinés aux résultats du questionnaire et de l'atelier en ligne pour fournir un aperçu complet de l'offre de cours de langue actuellement proposée dans le canton de Fribourg et permettre d'identifier à la fois les défis qu'il reste à relever et les possibilités d'optimisation. Les résultats qui ont servi de base à la réflexion sur l'optimisation du dispositif de cours de langues sont présentés sous forme de propositions de mesures au chapitre 4.3

4.1 Objectifs atteints

La présentation de l'analyse des documents, du questionnaire en ligne et de l'atelier a permis de mettre en avant des éléments importants concernant l'offre de cours telle qu'elle est proposée actuellement. En résumé, des objectifs majeurs sont atteints et la situation peut être résumée comme suit :

- des cours spécifiques sont proposés tels que des cours d'alphabétisation, des cours de conversation, etc ;
- l'offre de cours est constamment élargie. A titre d'exemple, onze nouveaux projets ont été lancés en 2018 ;
- des formes d'assurance qualité sont mises en pratique ;
- des échanges d'expériences et des formations (continues) sont organisées chaque année.

4.2 Objectifs irréalisés

Pour ce qui concerne les objectifs encore irréalisés, des éléments importants ont déjà été relevés et la situation est la suivante :

- Il ne ressort pas des documents quelle part de l'offre actuelle est effectivement consacrée aux cours de langues axés sur les situations de la vie quotidienne et sur les ressources personnelles des migrant·e·s. On peut évidemment supposer que la communication au quotidien est abordée dans les cours de conversation et les cours de langue basés sur le quotidien. Pour pouvoir se prononcer avec certitude sur ce point, il faudrait toutefois disposer au moins de la description détaillée des objectifs et des contenus des cours.

- Pour les mêmes raisons, il n'est pas possible de savoir précisément si et dans quelle mesure les cours portent également sur l'introduction aux TIC et les mathématiques du quotidien.
- Il semble que l'offre de cours de niveau B1 est lacunaire. Ce constat, formulé à plusieurs reprises dans le questionnaire et lors de l'atelier, mériterait qu'on s'y intéresse de plus près.
- Le dispositif « LANGUE ET FORMATION » est toujours en cours d'évaluation.

L'analyse ne permet pas de déterminer si les prestataires de projets bénéficient d'un soutien supplémentaire en matière d'échanges d'expériences et de sessions de formation continue.

4.3 Propositions de mesures d'optimisation

Selon les données recueillies dans le cadre du projet, le dispositif fribourgeois pourrait être optimisé pour ce qui concerne l'offre de cours, les échanges d'expériences et la formation (continue), l'atteinte des groupes cibles et l'assurance qualité.

1. Offre de cours

Il pourrait être utile que les prestataires de projets communiquent davantage d'informations sur le contenu des cours de langues proposés afin de permettre au mandant de s'assurer de la bonne prise en compte d'objectifs clés tels que la communication au quotidien. Une seconde mesure consisterait à consolider et développer des cours et des formats de cours spécifiques, en donnant la priorité à des cours de niveau B1, des cours d'alphabétisation, des cours intensifs et des cours complémentaires aux cours de langue (par exemple, des cours de conversation).

2. Echanges d'expériences et formation (continue)

L'offre existante en matière d'échanges d'expériences et de formation (continue) semble être connue et jugée intéressante, l'orientation pratique étant particulièrement appréciée. Il pourrait cependant être intéressant de davantage régionaliser cette offre et séparer les manifestations francophones des manifestations germanophones pour mieux répondre aux besoins des prestataires de services, tels qu'ils les avaient exprimés lors de l'atelier. L'on pourrait par ailleurs étudier la possibilité de fixer certaines modalités dont les prestataires de projets devraient tenir compte dans l'organisation d'événements internes, comme les échanges d'expériences, par exemple.

3. Atteinte des groupes cibles

La traduction dans les différentes langues des documents écrits importants tels que les brochures et les formulaires les rendrait plus accessibles et permettrait de mieux atteindre les groupes cibles.

4. Développement et assurance qualité

Afin de garantir et développer davantage encore la qualité des offres de cours *et* des cours (label ou contrôle des progrès d'apprentissage), les mandants pourraient envisager d'apporter leur soutien aux prestataires de projets au travers d'une incitation financière à la mise en place d'un label par exemple. De même, l'IMR et le SASoc pourraient mettre à disposition de tous des contrôles standardisés des progrès d'apprentissage et récompenser les prestataires de projets qui les utiliseraient.

5. Conclusion

Dans le cadre du présent projet, l'IDP a été chargé par l'IMR et le SASoc d'évaluer l'offre de cours de langues du canton de Fribourg et d'analyser les défis qu'il reste à relever ainsi que les possibilités d'optimisation. Pour cela, l'IDP a procédé à une analyse documentaire et réalisé un questionnaire en ligne ainsi qu'un atelier en ligne, combinant ainsi des méthodes de récolte et d'évaluation qualitatives et quantitatives. Notons que la portée des résultats pourrait être nuancée par le fait qu'il est difficile de savoir dans quelle mesure la pertinence des documents ayant servi à l'analyse documentaire se limite ou dépasse le contexte étudié. La représentativité du questionnaire et de l'atelier en ligne est également difficile à établir, en partie parce que le nombre exact d'employé-e-s du dispositif de cours de langue et leur répartition selon les différents services et fonctions ne sont pas connus.

L'analyse documentaire est à la base du sous-objectif 1 de ce projet, qui consistait à évaluer l'atteinte des objectifs relatifs aux cours de langue. Globalement, les résultats montrent qu'une part importante de ces objectifs est réalisée. Il s'avère cependant que l'offre de cours de langues spécifiques surtout reste à consolider et élargir : si les personnes ayant répondu au questionnaire en ligne ainsi que les participant-e-s à l'atelier souhaitent que soit développée l'offre de cours de langue de niveau B1, de cours du soir et de cours complémentaires aux cours classiques (par exemple, des cours de conversation), l'analyse documentaire montre que selon les objectifs d'effets du PIC, l'offre doit aussi comporter des cours de TIC et de mathématiques du quotidien. Ce projet n'a en revanche pas permis de

déterminer la mesure dans laquelle la communication au quotidien est intégrée à l'offre de cours de langue actuelle. S'agissant là aussi d'un objectif d'effet du PIC 2, il conviendrait de réfléchir à la façon dont le mandant pourrait davantage prendre en compte et évaluer cet aspect. Une solution pourrait consister à exiger des prestataires de projets que le contenu des cours soit communiqué au mandant sous une forme appropriée.

L'assurance et le développement de la qualité apparaissent clairement comme les défis et les possibilités d'optimisation majeurs du sous-objectif 2. Selon les participant-e-s à l'étude, les efforts fournis par les prestataires de projets dans ce domaine ne seraient que peu soutenus par le mandant ; il semble notamment qu'il manque des mesures incitatives à la mise en place d'un label. L'étude révèle également que même si la qualité des cours de langue est souvent assurée en interne, donc par les prestataires de projets eux-mêmes, au travers de mesures telles que l'observation par exemple, le contrôle de la progression des apprentissages n'est pas effectué partout. De telles évaluations, réalisées périodiquement, jouent pourtant un rôle important pour tous les acteurs : pour les participant-e-s au cours (qu'est-ce qui a été appris (ou pas encore) ?), pour les formateurs et formatrices (les leçons nécessitent-elles des ajustements ?) et aussi pour le mandant (pour les questions en lien avec l'évaluation du programme). De ce point de vue, l'on pourrait donc envisager d'appliquer au contrôle de la progression des apprentissages une sorte de standard minimal qui permettrait de garantir et développer la qualité des cours de langues proposés.